



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne à
la rencontre semi-annuelle de l'EXCO**

**Section canadienne de l'Association parlementaire
du Commonwealth (APC)**

Ezulwini, Lobamba, Swaziland

Du 8 au 13 mai 2010

Rapport

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif de l'APC s'est réuni au Royal Swazi Spa Convention Centre, à Lobamba (Ezulwini), au Swaziland. L'honorable Kathleen Casey, députée provinciale, Présidente de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard, a présidé par intérim la réunion en l'absence du président du Comité exécutif.

PRÉSENTS

BUREAU

Président L'hon. Kenneth Marende, député, Président de l'Assemblée nationale du Kenya

Vice-président Le très hon. lord Foulkes de Cumnock, député du Parlement écossais, pour le très hon. John Bercow, député, Président de la Chambre des communes, Royaume-Uni

Vice-présidente du Conseil L'hon. Kathleen Casey, députée, Présidente de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard (également représentante de la Région canadienne)

Trésorier L'hon. Hashim Abdul Halim, député, Président de l'Assemblée législative du Bengale-Occidental

PRÉSIDENTE DES FPC

Pakistan M^{me} Kashmala Tariq, députée

REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX

AFRIQUE

Mozambique L'hon. Antonio Amelia, député, pour l'hon. Antonio Hama Thay, député

Afrique du Sud L'hon. Mninwa Johannes Mahlangu, député, Président du Conseil national des provinces (**présent le premier jour seulement**) puis l'hon. Moeng Pheto, député, pour le reste de la réunion

Ouganda L'hon. Elijah Okupa, député, pour l'hon. Sada Soli Jibia, député, Nigeria

Botswana L'hon. Moeng Pheto, député, pour l'hon. Job Y. Ndugai, député, Tanzanie (**le premier jour seulement**)

Swaziland L'hon. Marwick Khumalo, député, Swaziland

Cameroun L'hon. Muyali Boya Mary epse Meboka, députée

ASIE

Maldives L'hon. Abdulla Shahid, député, Président du Majlis, pour l'hon. Chamal Rajapakse, député, Président du Parlement, Sri Lanka, (représentant régional intérimaire)

Frontière du Nord-Ouest L'hon. Kiramatullah Khan, député, Président de l'Assemblée provinciale

AUSTRALIE

Victoria L'hon. John Pandazopoulos, député

Tasmanie L'hon. Michael Polley, député, Président de la Chambre d'assemblée

Australie L'hon. Alan Ferguson, sénateur, pour l'hon. John Hogg, sénateur, Président du Sénat

ÎLES BRITANNIQUES ET MÉDITERRANÉE

Gales M. Jeff Cuthbert, député, pour M. Alun Cairns, député

Gibraltar L'hon. Ernest Britto, député, ministre de l'Environnement et du Tourisme

Royaume-Uni La très hon. baronne D'Souza, pour l'hon. Lindsay Hoyle, député

CANADA

Île-du-Prince-Édouard L'hon. Kathleen Casey, députée, Présidente de l'Assemblée législative

Territoires du Nord-Ouest L'hon. Paul Delorey, député, Président de l'Assemblée législative, pour l'hon. George Hickers, député, Président de l'Assemblée législative du Manitoba

Canada L'hon. Raynell Andreychuk, sénatrice, pour M. Joe Preston, député

ANTILLES, AMÉRIQUE ET ATLANTIQUE

Îles Vierges britanniques L'hon. Keith L. Flax, député, président adjoint

Guyana L'hon. Hari N. Ramkarran, SCC, député, Président de l'Assemblée nationale

Dominique L'hon. Alix Boyd Knight, députée, Présidente de la Chambre d'assemblée

INDE

Bihar L'hon. Uday Narain Choudhary, député, Président de l'Assemblée législative

Inde L'hon. Meira Kumar, députée, Présidente du Lok Sabha

PACIFIQUE

Nouvelle-Zélande M^{me} Moana Mackey, députée, pour l'hon. Snyder Rini, député, Îles Salomon

Kiribati L'hon. Tetaua Taitai, député

SUD-EST ASIATIQUE

Sabah L'hon. Datuk Frankie Chong Yu Chee, député, président adjoint de l'Assemblée législative

Singapour Mohamad Maliki Osman, député

Malaisie L'hon. Datuk Ronald Kiandee, député

PRÉSENT

SECRÉTARIAT DE L'APC

Secrétaire général M. William F. Shija

Directeur des communications et de la recherche	M. Andrew Imlach
Directeur de l'administration et des finances	M. David Broom
Directrice adjointe (organisation d'événements)	M ^{me} Christine (Tina) Ngwira
Directeur adjoint, finances	M. Joe Omorodion
Directrice adjointe, coordination internationale	M ^{me} Musonda Mwila
Adjointe administrative du secrétaire général	M ^{me} Luseane Chesham

1. BIENVENUE

La présidente suppléante accueille les membres à la réunion, plus particulièrement les nouveaux membres, les membres par intérim et les remplaçants.

2. REGRETS

Les regrets des membres suivants, dont la plupart sont représentés par un remplaçant, sont reçus :

L'hon. Antonio Hama Thay, député, Mozambique

L'hon. Sada Soli Jibia, député, Nigeria

Le très hon. John Bercow, député, Royaume-Uni

L'hon. Lindsay Hoyle, député, Royaume-Uni

L'hon John Hogg, sénateur, Australie

M. Alun Cairns, député, Gales

L'hon Abdul Hamid, député, Bangladesh

L'hon. Chamal Rajapakse, député, Sri Lanka

L'hon. George Hickes, député, Manitoba

L'hon. Tanka Bahadur Rai, député, Assam

L'hon. Bill Vakaafi Motufoou, député, Nioué

L'hon. Snyder Rini, député, Îles Salomon

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

4. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE TENUE EN TANZANIE

Le procès-verbal de la réunion tenue à Arusha, en Tanzanie, en septembre 2009, est adopté.

5. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Le sénateur Ferguson veut savoir si l'honorable Helen Clerk, administratrice du PNUD, a reçu une invitation à la 56^e Conférence parlementaire du Commonwealth, qui aura lieu au Kenya. Le secrétaire-général répond par la négative, indiquant que le Comité exécutif doit sélectionner les sujets de la réunion du Swaziland avant que l'on n'inclue les invitations.

L'honorable Kumar demande à quel moment elle devrait présenter les recommandations de l'Inde au sujet des critères d'inadmissibilité de candidats dans le cadre d'élections. La discussion sur la recommandation de l'Inde est remise à plus tard au cours de la réunion.

Groupe de travail

Le Comité examine un document concernant la création d'un groupe de travail, tel que convenu lors de la réunion précédente. Le Groupe de travail serait composé d'un membre de chacune des huit régions suivantes : Asie, Australie, Îles britanniques et méditerranée, Canada, Antilles, Inde, Pacifique et Sud-Est asiatique; ainsi que de deux membres de la région de l'Afrique, sans compter les postes de président, de trésorier et de présidente des FPC.

Lord Foulkes exprime des réserves au sujet du budget proposé de 111 000 £ et dit qu'il serait plus judicieux d'affecter cette somme aux programmes de l'APC.

Bien que la création d'un groupe de travail ait été convenue en principe, certains membres font valoir qu'il revient au Comité exécutif de déterminer les sommes à dépenser. Les membres indiquent également qu'il y a lieu d'examiner le statut juridique du Groupe puisque certains points doivent être clarifiés relativement au statut d'organisme de bienfaisance.

Certaines personnes suggèrent que les représentants régionaux devraient se réunir par des moyens électroniques comme les TIC ou la téléconférence, qui sont moins coûteux et plus rapides. Toutefois, après une longue discussion, il est convenu que, pour

s'assurer que le Groupe produise de nouvelles idées, il serait préférable, mais non obligatoire, que les membres du Groupe de travail soient des membres actuels ou anciens du Comité exécutif ou des membres qui connaissent l'APC. Les réunions du Groupe de travail devraient être tenues en même temps que les conférences, comme le faisait le Groupe de travail de 2007. Il n'est donc pas nécessaire d'organiser des réunions supplémentaires et cette méthode réduirait les coûts. Le comité de coordination devrait se pencher plus en détail sur les coûts.

En réponse à une question de la sénatrice Andreychuk, le secrétaire-général indique que le questionnaire du Canada serait distribué en même temps que ceux des autres régions lorsque le Groupe de travail entamera ses travaux pour définir son mandat.

Le Comité adopte les méthodes de fonctionnement et le programme suivant pour le Groupe de travail :

1. Que le Groupe de travail soit constitué des membres du comité de coordination, de la présidente de FPC et d'un représentant par région, à l'exception de l'Afrique, qui a deux représentants; que les régions puissent nommer un fondé de pouvoir.
2. Que le mandat soit examiné lorsque le Groupe de travail l'aura défini;
3. Que le comité de coordination établisse le budget du Groupe de travail;
4. Que le Groupe de travail tienne sa première réunion lors de la conférence du Kenya, le Secrétariat du siège social de l'APC appelant immédiatement les régions à nommer leur représentant et préparant de la documentation à leur intention. Les régions doivent nommer leur représentant avant le 30 juin 2010;
5. Que les délibérations du Groupe de travail, une fois approuvées par le Comité exécutif, soit présentées à l'Assemblée générale de Londres en 2011.

Il est également convenu que les membres devraient continuer de siéger au sein du Groupe de travail même s'ils quittent le poste qu'ils occupent au sein du bureau de l'APC lors de leur nomination.

La présidente par intérim ajoute que toutes les autres affaires découlant du procès-verbal de la réunion du Comité exécutif à Arusha, en Tanzanie, sont abordées par l'ordre du jour ou les ordres du jour des sous-comités. **Le Comité** note les progrès réalisés dans les questions soulevées lors de la dernière réunion.

6. COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DE SES SOUS-COMITÉS

(i) Composition du Comité exécutif

Les membres prennent connaissance de la liste des membres du Comité.

(ii) Composition des sous-comités

Les membres prennent connaissance du principe de rotation des membres siégeant aux deux sous-comités, de manière à ce que chaque région soit représentée par deux membres au sein d'un sous-comité et par un membre au sein de l'autre en alternance. Cette pratique ne s'applique pas à la région de l'Afrique, qui compte trois représentants dans chaque sous-comité tous les ans.

Les substitutions suivantes ont lieu :

Sous-comité de planification et d'examen

Le très hon. Lord Foulkes de Cumnock

L'hon. Abdulla Shahid, député

L'hon Alan Ferguson, sénateur

Sous-comité des finances

L'hon. Elijah Okupa, député

L'hon. Paul Delorey, député

L'hon. Raynell Andreychuk, sénatrice

Aucun remplaçant pour le Bangladesh et Assam.

Le **Comité** prend acte de la composition modifiée des sous-comités.

7. EXAMEN À MI-PÉRIODE DU PLAN STRATÉGIQUE

Le Plan stratégique prévoit la tenue d'un examen à mi-période des progrès réalisés par rapport aux objectifs définis. Les membres reçoivent donc un énoncé de l'examen contenant une analyse des progrès.

Le Comité exécutif se dit satisfait des progrès réalisés par l'Association dans le cadre du Plan stratégique, qui jouit de l'appui des Sections.

8. RAPPORT SUR LES MEMBRES

i. Composition

Le Comité exécutif prend acte de la liste des Sections, des cotisations et des cotisations en suspens, du nombre de délégués et de secrétaires que chaque Section est autorisée à envoyer en congrès plénier, des régions géographiques dans lesquelles les DG sont regroupés et de l'emplacement des membres du bureau et des représentants régionaux.

ii. Sections suspendues

Les îles Fidji et les îles Turks et Caicos demeurent suspendues.

iii. Sections dont la suspension prend fin

Aucune demande n'est reçue de la part de sections désirant mettre fin à leur suspension.

iv. Sections en suspens

Le **secrétaire-général** informe les membres que dix Sections ont été suspendues en raison de défaut de paiement de leurs cotisations, conformément à l'article 9 et au paragraphe 4(a) de la Constitution de l'APC, à savoir deux Sections dans la région du Pacifique (Bougainville et Vanuatu) et, en Afrique, sept Sections des États du Nigeria (Kogi, Ondo, Zamfara, Anambra, Ekiti, Enugu et Gombe) et la Sierra Leone. Le total des cotisations en souffrance s'élève à 74 656 £.

Le **Comité** exhorte les représentants régionaux à encourager les Sections de leur région qui n'ont pas payé leurs cotisations à le faire.

v. Demandes de formation d'une Section

Parlement du Rwanda

Le **secrétaire-général** informe les membres qu'une demande de formation d'une Section de l'Association a été reçue du Parlement du Rwanda. L'Assemblée a adopté la résolution nécessaire et la demande reçue répond aux critères.

Une motion visant à accepter la demande est présentée et appuyée. Le **Comité** convient donc de recommander, lors de l'Assemblée générale de Nairobi, au Kenya, que la demande de formation d'une Section de l'Association par le Parlement du Rwanda soit acceptée.

vi. Demandes de modification du nombre de délégués permis

Aucune demande de modification du nombre de délégués permis n'a été reçue depuis la dernière réunion du Comité exécutif.

9. VERSION PROVISOIRE DU RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ EXÉCUTIF

1^{er} JANVIER – 31 DÉCEMBRE 2009

Lord Foulkes demande à ce que toute référence aux déplacements soit supprimée en raison de la mauvaise presse au Royaume-Uni.

À la page 35, les mots « carbon friendly » devraient être supprimés et la présidente des FPC devrait apparaître sous la liste des membres du bureau de l'Association. À la page 7, l'orthographe du prénom de M. Taitai est corrigée.

Le **secrétaire-général** indique que la présentation du rapport annuel est pour l'essentiel identique à celle des précédents et obéit aux mêmes principes de base. Quelques retouches stylistiques et des modifications éditoriales mineures seront apportées d'ici la publication. Les états financiers consolidés seront ajoutés ainsi que des détails du rapport sur les membres.

Le **Comité** approuve la version provisoire du rapport annuel tel que modifié, qui sera présenté à l'Assemblée générale de 2010.

LE COMITÉ SE DIVISE EN SOUS-COMITÉS

10. RAPPORT DES SOUS-COMITÉS

(i) Sous-comité de planification et d'examen

M^{me} Boyd Knights présente le rapport du Sous-comité de planification et d'examen au nom du vice-président. Le rapport se trouve en annexe.

Le **Comité** approuve les recommandations du Sous-comité de planification et d'examen.

(ii) Sous-comité des finances

Le trésorier présente le rapport du Sous-comité des finances, qui se trouve en annexe. Le Comité approuve les recommandations du Sous-comité avec les modifications suivantes :

La recommandation 1 sur les « Questions soulevées à la réunion du 30 septembre 2009 » est modifiée de manière à inclure « et les représentants régionaux » et à adapter à la recommandation 5 à la recommandation 1, et la recommandation 14 devrait inclure « en plus des cinq années précédentes, portant la période de l'analyse à 10 ans ». Les recommandations se lisent donc ainsi :

Recommandation 1

Que le Comité exécutif approuve la participation des secrétaires régionaux à la collection des cotisations dues dans leur région.

Recommandation 5 modifiée

Que le Comité exécutif exige des représentants régionaux qu'ils continuent leurs démarches auprès des Sections en faute dans leurs régions pour qu'elles acquittent leurs cotisations en souffrance.

Recommandation 14 modifiée sur le « budget du Secrétariat de l'APC »

Que le Secrétariat fournisse une analyse quinquennale (en plus des cinq années précédentes, portant la période de l'analyse à dix ans) des coûts en dotation en pourcentage du roulement et fasse des comparaisons avec d'autres organismes.

Le **Comité** informera l'Assemblée générale de la proposition de renvoyer au Groupe de travail l'examen des cotisations.

11. COMPTES DU SECRÉTARIAT DE L'APC

i) États financiers vérifiés, comptes de revenus et dépenses et compte de bilan pour l'année se terminant le 31 décembre 2009.

ii) Prévisions budgétaires pour 2010, 2011 et Projections pour 2012

Résumé des prévisions de trésorerie annuelles pour 2010-2012

iii) Examen du mécanisme de détermination des cotisations des Sections
- Résultats du sondage auprès des Sections

Le **Comité** approuve les comptes lors de l'étude du rapport du Sous-comité des finances, à la rubrique 10(ii). Le **Comité** repousse également l'échéance au 15 juillet 2010 pour permettre à toutes les Sections de répondre au récent examen des cotisations.

12. COMPTES DE FONDS DE ROULEMENT DE L'APC – À NOTER

- i) États financiers vérifiés, comptes de revenus et dépenses et compte de bilan pour l'année se terminant le 31 décembre 2009
- ii) Prévisions budgétaires pour 2010, 2011 et Projections pour 2012

Le **Comité** prend acte des comptes ci-dessus tels que modifiés par les fiduciaires lorsqu'il examine le rapport du Sous-comité à la rubrique 10(ii).

13. COMPTES DU FONDS DE SOUTIEN AUX CONFÉRENCES – À NOTER

- i) États financiers vérifiés, comptes de revenus et dépenses et compte de bilan pour l'année se terminant le 31 décembre 2009
- ii) Prévisions budgétaires pour 2010, 2011 et Projections pour 2012

Le **Comité** prend connaissance des comptes ci-dessus tels que modifiés par les fiduciaires lorsqu'il examine le rapport du Sous-comité à la rubrique 10(ii).

14. PRÉPARATIFS EN VUE DE LA 56^E CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH ET DES RÉUNIONS CONNEXES

On confirme que la Conférence aura lieu du 10 au 19 septembre 2010.

L'hon. David Musila, MGH, député, ministre d'État adjoint à la Défense du Kenya et président du comité d'organisation de la conférence, indique que les membres recevront un accueil chaleureux Kenya en septembre. Il décrit en détail les préparatifs de la conférence au nom de l'hon. Kenneth Marende, EGH, député, président de l'APC. Il note que la Conférence est pour le Kenya l'occasion de faire connaître ses réussites ainsi que les défis au développement auxquels il est confronté et de réaffirmer sa place au sein du Commonwealth. Le président assure les membres qu'ils passeront un moment agréable au Kenya.

Le Comité exécutif prend acte du document d'information qui accompagne la présentation.

(i) 57^e Conférence parlementaire du Commonwealth, 2011

Lord George Foulkes, à titre de remplaçant du vice-président, affirme que la Conférence centenaire sera un événement inoubliable. Le Comité accepte que M. Andrew Tuggey, secrétaire de la Section du Royaume-Uni de l'APC, informe les membres au sujet des préparatifs de la conférence.

M. Tuggey présente le programme provisoire de la conférence de 2011 et indique que, compte tenu du budget fixé, le Parlement lui a demandé de restreindre le programme

des principales présentations provisoires à sept jours. Il souligne que, en raison du budget restreint et du climat financier et pour des raisons de transparence et de reddition de comptes, la conférence de 2011 comptera moins d'activités sociales puisque celles-ci risqueraient de faire mauvaise presse pour les parlementaires, d'autant plus que les députés du Royaume-Uni sont critiqués pour leurs dépenses. Il dit également craindre que le Parlement ne compresse de 9 % le budget en raison de la situation financière du Royaume-Uni.

Il ajoute que, pour réduire les coûts, la Section du Royaume-Uni n'organisera pas de rencontre aux aéroports. Les délégués, y compris les membres du Comité exécutif, seront donc responsables de leurs déplacements jusqu'à l'hôtel, avec l'aide de leur Haut-commissariat, au besoin. Compte tenu de ces circonstances, il demande au Comité exécutif d'étudier une demande de la Section du Royaume-Uni visant à réduire le programme de neuf jours à un programme de sept jours.

Le secrétaire-général souligne que, considérant les mesures de sécurité souvent strictes de l'Agence frontalière britannique et des lois antiterroristes en vigueur au pays, la Section hôte doit porter une attention particulière à l'arrivée et aux départs des délégués.

Un membre fait part de difficultés rencontrées pour obtenir un visa de voyage personnel pour se rendre au Royaume-Uni et veut savoir si le gouvernement britannique peut aider les déléguer à obtenir leur visa pour la conférence de 2011. Lord Foulkes souligne que des dispositions spéciales peuvent être prises pour la conférence, comme on le fera pour les Jeux olympiques et les Jeux du Commonwealth à Glasgow.

Le Comité suspend ses travaux et reprend la réunion le 12 mai. Les représentants de la Section du Royaume-Uni ne sont pas en mesure d'assister à la réunion. Des membres expriment toutefois des critiques sur ce qui semble être une mauvaise décision de la part de la Section du Royaume-Uni. Certains sont mécontents de la manière dont la Section organisera les conférences et les programmes connexes ainsi que l'accueil. Des membres veulent savoir pourquoi la Section « mère » de l'APC cherche à réduire l'envergure de la conférence centenaire plutôt que de l'étendre. En outre, certains membres n'acceptent pas l'argument de la mauvaise presse des parlementaires au Royaume-Uni, indiquant que si toutes les Sections se mettaient à craindre les médias, l'Association ne serait jamais en mesure d'organiser des activités utiles.

Le **Comité** convient que, comme la durée de neuf jours de la Conférence parlementaire du Commonwealth a été déterminée par un vote de l'Assemblée générale en Inde, en 2007, la proposition de modifier la conférence pour qu'elle dure sept jours devrait être présentée à l'Assemblée générale de Nairobi.

15. FEMMES PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH

Suite à la deuxième présentation par la présidente des FPC d'une demande visant à inclure son poste parmi le Bureau de l'Association, le **Comité** convient de recommander à l'Assemblée générale de Nairobi que la présidente des Femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) fasse partie du Bureau de l'Association, de manière à ce que l'on compte toujours au moins une femme parmi les titulaires des six postes. Une recommandation visant la modification de la constitution de l'APC pour inclure la présidente des FPC au Bureau de l'Association devrait être présentée lors de l'Assemblée générale au Kenya. Le Comité a convenu, aux Bermudes, d'accorder le même traitement et la même reconnaissance à la présidente des FPC que ceux réservés aux membres du Bureau de l'Association :

1. Lors de la cérémonie d'ouverture, siège à la table principale aux côtés de la présidente des FPC et des autres dignitaires;
2. Accompagne les membres du Bureau de l'Association lors de visites de courtoisie;
3. Est reconnue lors des salutations.

16. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE COORDINATION

(i) Statut de l'Association

Le dossier du statut de l'Association est renvoyé au Groupe de travail, qui l'inclura dans son étude globale de l'avenir de l'Association.

(ii) Personnel et questions connexes

Les questions relatives au personnel, plus particulièrement en ce qui concerne les contrats des directeurs et des membres du Secrétariat, sont également renvoyées au Groupe de travail.

(iii) Lettre du secrétaire-général au président

En ce qui concerne la demande du secrétaire-général visant à obtenir un deuxième mandat de cinq ans, le Comité exécutif convient de recommander à l'Assemblée générale que le mandat du secrétaire-général actuel soit reconduit pour une période de cinq ans, de 2012 à décembre 2016.

17. PROMOTION DU CENTENAIRE DE L'APC

À l'origine, il a été convenu que deux livres seraient produits : un livre général sur les parlements du Commonwealth et un livre sur les Femmes parlementaires du

Commonwealth (FPC) et les percées réalisées par les femmes au sein des parlements. Puis, il est devenu apparent que les femmes, qu'elles soient députées ou hautes fonctionnaires parlementaires, contribueraient au livre général, et que le livre général devrait contenir des renseignements sur les FPC et les femmes au sein des parlements. Par conséquent, est convenu que les deux livres ne feront qu'un, plaçant ainsi sur le même pied les FPC, les femmes membres de l'APC et le centenaire de l'Association. En outre, un examen plus poussé des deux livres montre que le budget de chacun des projets ne serait pas suffisant et que le Secrétariat éprouverait des difficultés pour produire les deux livres en plus d'autres documents sur le centenaire et de documents courants. L'expansion du livre général et la combinaison des deux budgets permettraient de créer un projet beaucoup plus efficace.

Le **Comité** convient de fusionner en un seul ouvrage le livre sur les parlements du Commonwealth et le livre sur les Femmes parlementaires du Commonwealth.

18. PARTICIPATION DES SECRÉTARIATS RÉGIONAUX AUX RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Contexte

Lors de leur dernière réunion le 5 mars 2010 à Londres, les secrétariats régionaux ont exprimé leur désir d'accompagner leurs représentants régionaux aux réunions du Comité exécutif afin de les conseiller et de leur apporter de l'aide au cours des rencontres. Ils estiment également que leur participation permettrait de conserver la mémoire institutionnelle et d'assurer une continuité malgré le roulement de représentants régionaux.

Selon les personnes qui s'opposent à la participation des secrétariats régionaux aux réunions du Comité directeur, le Comité compte déjà trop de membres et l'ajout de ce groupe causerait, entre autres, des difficultés sur le plan logistique et représenterait des coûts trop élevés pour la réunion de mi-exercice, dont les coûts sont en grande partie assurés par la Section hôte.

L'ajout des secrétariats régionaux mènerait également à l'inclusion des neuf membres du Comité directeur des FPC et d'un représentant des petits pays, ce qui ferait grimper le nombre de participants aux réunions du Comité directeur à 62 personnes. Cette situation serait problématique, d'autant plus que l'Association a de plus en plus de difficultés à trouver des Sections hôtes pour les réunions du Comité directeur. L'augmentation du nombre de participants à ces réunions découragerait également les petits pays d'offrir d'organiser les réunions du Comité exécutif en raison des coûts et d'autres considérations.

Compte tenu des raisons mentionnées, il est recommandé que le Comité exécutif refuse la demande des secrétariats régionaux de pouvoir participer aux réunions du Comité exécutif.

Il s'élève toutefois un débat et des membres de l'Australie, du Kiribati et du Canada appuient **M^{me} Mackey**, qui fait valoir que la participation des secrétariats régionaux assurerait une continuité pour les membres et aiderait certaines régions comme celle du Pacifique, dont les régions sont les plus éloignées les unes des autres de toute l'APC et qui, par conséquent, sont difficiles d'accès par d'autres moyens que le transport aérien. Elle note que les communications entre les Sections sont rares et difficiles et que ce ne sont pas toutes les Sections qui ont accès à Internet. Pour ces raisons, elle estime que la Région du Pacifique profiterait grandement de la possibilité pour son secrétariat de participer aux réunions du Comité exécutif et, ainsi, invite les membres de permettre aux secrétariats régionaux d'assister aux réunions afin de fournir l'aide nécessaire aux membres et aux sections de la région.

Datuk Kiandee souligne que les problèmes soulevés par M^{me} Mackey ne seraient pas résolus par l'ajout des secrétariats régionaux aux réunions du Comité directeur si les transports et les communications représentent un problème dans la région. Dans ces circonstances, les secrétariats régionaux seraient confrontés aux mêmes problèmes. D'autres membres appuient ce point de vue et se demandent s'il est nécessaire pour les membres nommés au Comité exécutif d'obtenir l'aide des secrétariats régionaux en les invitant aux réunions.

Le Comité ne voit cependant aucun problème à ce que les secrétariats régionaux et d'autres personnes accompagnent le représentant régional, pourvu qu'ils assument eux-mêmes les coûts et qu'ils ne participent pas aux réunions du Comité exécutif.

À l'issue du débat, la recommandation est mise aux voix. Les 23 membres présents votent comme suit :

Pour	14
Contre	8
Abstention	1
Vote nul	Aucun
Total	23

Il est donc recommandé que l'on ne permette pas aux secrétariats régionaux de participer aux réunions du Comité exécutif.

19. RAPPORT SUR LES LIEUX DE RENCONTRE FUTURS

Rencontre de mi-exercice de 2010

Le **secrétaire-général** informe les membres que le Swaziland a offert d'organiser la présente réunion à la fin de la réunion précédente. L'invitation a donc été acceptée au moyen d'une résolution écrite conformément au paragraphe 27(7) de la Constitution. Il indique que le Swaziland a proposé d'organiser la réunion de mi-exercice puisque personne d'autre n'a présenté d'offre. Il remercie le gouvernement, la Section et la population du Swaziland de la générosité dont ils font preuve en organisant la réunion.

Séminaire parlementaire du Commonwealth de 2010

Province de la Frontière du Nord-Ouest – Renommée Khyber Pakhtunkhwa

Le secrétaire-général fait remarquer aux membres que, en raison des problèmes de sécurité actuels au Pakistan, les parlementaires pourraient préférer ne pas se rendre dans le pays et que les membres du personnel, qui sont habituellement couverts par une assurance en cas de blessures causées par la guerre ou le terrorisme, ne seraient pas assurés si le Foreign and Commonwealth Office déconseillait les voyages dans cette région. Dans ce cas, le Foreign and Commonwealth Office a déconseillé les voyages dans certaines régions du Pakistan, notamment la province de la Frontière du Nord-Ouest, Peshawar et des secteurs au sud de la ville. Le secrétaire-général demande au Comité directeur de trouver un autre lieu pour tenir l'activité. Par conséquent, M^{me} Tariq propose que le séminaire annuel de 2010 soit plutôt tenu à Islamabad, proposition à laquelle souscrit le Comité exécutif.

20. COMPTE RENDU DE VISITES EFFECTUÉES DEPUIS AVRIL 2009

En raison de manque de temps, les membres n'ont pas l'occasion de faire état des visites de l'APC effectuées depuis la dernière réunion.

21. VARIA

Remboursement des déplacements du trésorier

Le **secrétaire-général** indique que, après avoir abordé la question, le comité de coordination demande au Comité exécutif de rembourser les dépenses de voyage à Singapour du fils du trésorier, qui s'est rendu au chevet de son père, tombé malade et hospitalisé là-bas alors qu'il était en route vers Londres pour la réunion des fiduciaires de l'APC. Le trésorier fait valoir qu'il existe un précédent : l'APC a déjà payé des billets d'avion de classe affaires à l'épouse de l'ancien trésorier pour qu'elle puisse lui rendre visite sur les lieux d'une réunion puisqu'il était malade. Le secrétaire-général cite également l'exemple du secrétaire régional de Trinité-et-Tobago, qui est tombé malade

à Antigua alors qu'il s'acquittait de ses tâches au sein de l'APC. Il a été hospitalisé et transporté vers son pays en ambulance aérienne. Le secrétaire-général ajoute qu'en l'absence d'une politique de l'APC, il n'est pas en mesure d'apporter son aide. Il demande toutefois au Comité exécutif d'établir une politique de l'APC pour les cas comme ceux-là.

Après de longues discussions, le Comité exécutif convient d'attendre deux mois avant de rembourser les dépenses du trésorier pour savoir si l'Inde paiera la réclamation d'assurance.

Modifications des modalités d'élection - Violation et inadmissibilité des candidats

L'hon. Kumar présente des propositions de modifications aux règlements régissant les élections. Le Comité exécutif demande au Secrétariat d'étudier ces propositions et d'en faire rapport à la prochaine réunion.

Le président remercie les membres pour leur contribution et leur coopération et leur souhaite un bon retour dans leur pays respectif.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Document E10(i)

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Royal Swazi Spa

Lobamba (Ezulwini), Swaziland

Du 8 au 13 mai 2010

Rapport du Sous-Comité de planification et d'examen

Présents

Bureau

Président de l'APC L'hon. Kenneth Marende, député (Kenya)

Vice-président de l'APC Le très hon. Lord Foulkes de Cumnock (Royaume-Uni)
(remplaçant)

Membres du Sous-comité

Présidente L'hon. Kathleen Casey, députée (Île-du-Prince-Édouard)
(vice-présidente du Comité exécutif et représentante régionale du Canada)

Présidente des FPC M^{me} Kashmala Tariq, députée (Pakistan)

Afrique L'hon. Johannes Mahlangu, député (Afrique du Sud)
L'hon. Antonio Jose Amelia, député (Mozambique)
L'hon. Muyali Boya Mary epse Meboka, députée (Cameroun)

Asie L'hon. Abdulla Shahid, député (Maldives) (remplaçant)

Australie L'hon. Michael Polley, député (Tasmanie)
L'hon. Alan Ferguson, sénateur (Australie) (remplaçant)

Îles britanniques et Méditerranée L'hon. Ernest Britto, député (Gibraltar)

Antilles, Amérique et Atlantique L'hon. Alix Boyd Knights, députée (Dominique)

Inde	L'hon. Meira Kumar, députée (Inde)
Pacifique	L'hon. Tetaua Taitai, député (Kiribati) (pour une partie de la réunion) M ^{me} Moana Mackey, députée (Nouvelle-Zélande) (pour une partie de la réunion)
Sud-Est asiatique	L'hon. Datuk Frankie Chong Yu Chee, député (Sabah) Mohd Maliki Osman, député (Singapour)
Animateurs	M. William F. Shija, secrétaire-général M. Andrew Imlach, directeur, Communications et recherche M ^{me} Musonda Mwila, directrice adjointe, Coordination internationale

1. Bienvenue et ouverture de la réunion

La présidente du Sous-comité souhaite la bienvenue aux membres, plus particulièrement aux nouveaux membres et aux remplaçants, à la réunion du Sous-comité de planification et d'examen tenue le 9 mai dans la pièce Indzaba du Royal Swazi Spa Convention Centre. Elle accueille les membres et prend acte des regrets des membres absents.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

3. Compte rendu de la précédente réunion

Les membres prennent acte du rapport de la réunion de septembre 2009 tenue à Arusha, en Tanzanie.

4. Conférence plénière : structure et sujets traités

Le Sous-comité examine les différents sujets proposés par les Sections et le Secrétariat afin de formuler une recommandation de programme pour la 56^e Conférence parlementaire du Commonwealth, qui aura lieu en septembre, à Nairobi, au Kenya. Il convient d'utiliser la structure de conférence plénière adoptée en 2007 par l'Assemblée générale, mais certains membres estiment qu'il faut accorder davantage de temps aux ateliers qu'en 2009, de manière à ce qu'un plus grand nombre de membres puissent y participer.

Le programme proposé comprend le sujet définitif de la plénière tel qu'adopté par le Comité exécutif lors de sa dernière réunion, en réponse à une proposition de la Section

de Malte, et le sujet sélectionné par la Section du Kenya pour l'atelier de la Section hôte est attribué à l'atelier A. Le sujet sélectionné par le comité directeur des Femmes parlementaires du Commonwealth pour l'atelier sur les questions liées à l'égalité entre les sexes, l'atelier F, est également l'un des sujets de la Conférence des FPC. Le sujet de l'atelier C est également proposé pour la Conférence des petits pays. La duplication de ces deux sujets permet aux participants à ces réunions de présenter à la plénière les points de vue présenter dans ces conférences.

Il est donc convenu de recommander le thème et les sujets suivants :

Recommandation 1

Que le Comité exécutif adopte le thème général suivant de même que les sujets des ateliers et des plénières :

Thème

Le parlement et le développement au XXI^e siècle : l'état actuel et l'avenir

Plénière d'ouverture

Allocutions du secrétaire-général de l'APC et du secrétaire-général du Commonwealth

Ateliers

- A. Le rôle du parlement dans la consolidation de la paix : la réaction du Kenya aux violences suivant les élections de 2008 (sujet de la Section hôte)
- B. La crise de l'eau et la crise alimentaire
- C. Énergie et environnement : atteindre le développement durable (sujet des petits pays)
- D. Parlement, reddition de compte et le rôle que joue la gouvernance par Internet pour renforcer la surveillance
- E. Le rôle des parlementaires dans le soutien aux projets communautaires
- F. Le rôle des parlementaires dans la protection des travailleurs migrants (sujet lié à l'égalité des sexes du comité directeur des FPC)
- G. Le rôle des parlementaires dans la gestion des catastrophes naturelles

H. Le Commonwealth est-il prêt pour le nouvel ordre économique mondial émergent?

Plénière de clôture

Commonwealth Initiatives in Handling Migration Issues

On informe le Sous-comité que le résumé de la conférence sera distribué lors de la Conférence. On l'informe également que la liste des organismes internationaux invités à la Conférence sera présentée au Sous-comité lors de sa réunion au Kenya.

5. Conférence des petits pays

Le Sous-comité examine l'ordre du jour de la 30^e Conférence des petits pays, qui aura lieu au Kenya, en septembre. La conférence de deux jours adressée aux membres de Sections dont les pays comptent au plus 500 000 habitants est constituée de quatre séances plénières, dont une ou deux offertes par des experts d'organismes internationaux.

La première séance plénière proposée sera reprise lors de la conférence plénière. Le Sous-comité examine donc les sujets proposés par les délégués ayant participé à la conférence de l'année dernière, les Sections et le Secrétariat de l'APC, et recommande le programme suivant (le nom de l'auteur de la proposition est indiqué en italique) :

Recommandation 2

Que le Comité exécutif accepte la structure et l'ordre du jour suivant pour la 30^e Conférence des petits pays :

1^{re} séance plénière

Énergie et environnement : atteindre le développement durable

(Jersey et NGS, Australie)

2^e séance plénière

L'effet de la corruption « politique » dans les petits pays

(29^e Conférence des petits pays)

3^e séance plénière

Les défis à la souveraineté dans les petits pays

(Île Norfolk et île Sainte-Hélène)

4^e séance plénière

Parlement et reddition de comptes – Renforcer la surveillance dans les parlements des petits pays

(Secrétariat de l'APC)

6. Examen des programmes et services en cours

Le Sous-comité étudie les activités et services de l'APC dont l'examen triennal a été prévu pour cette année selon un calendrier établi par le Comité exécutif.

(i) Rapport annuel

Le Sous-comité procède à l'examen triennal de la publication AIMS de l'APC. Ce livret de 12 pages publié chaque année présente les objectifs, la structure et les activités de l'organisme pour familiariser les membres et d'autres personnes avec l'Association et sa gouvernance. Le contenu du livret se trouve également dans certaines parties du site Web de l'APC, et certains renseignements de base sur l'APC sont également publiés dans un dépliant, un moyen peu coûteux de décrire l'Association. Le Sous-comité convient que la publication du livret aide l'Association à faire la promotion de la démocratie parlementaire et à renforcer la compréhension qu'ont les membres des programmes et services de l'APC.

Le Sous-comité convient donc de recommander :

Recommandation 3

Que le Secrétariat continue de publier de l'information sur les travaux et la structure de l'Association dans des livrets et des dépliants dans un format électronique de manière à communiquer avec les membres et d'autres personnes et les informer au sujet des activités et de la structure de l'APC.

(ii) Centre de consultation et de documentation parlementaire

Le Sous-comité étudie un rapport de rendement du Centre de consultation et de documentation parlementaire, qui fait partie du Secrétariat de l'APC. On indique au Sous-comité que le rôle du Centre de diffuser de l'information sur des questions d'ordre parlementaire correspond à l'une des principales fonctions de l'APC, qu'il est reconnu dans la Constitution de l'APC et qu'il contribue à l'atteinte de trois des objectifs définis dans le Plan stratégique actuel.

Le Sous-comité note que le Centre offre, sur demande et en ligne, de l'information parlementaire et constitutionnelle comparative aux parlements, aux membres, aux

hauts fonctionnaires parlementaires et à d'autres personnes. En outre, le Centre joue un rôle de premier plan dans la gestion du site Web de l'APC, et il dirige un système de transfert des publications, qui vise à faciliter la transmission de documents de références d'une bibliothèque législative n'en ayant plus besoin à une bibliothèque n'en possédant pas d'exemplaire. Le Centre distribue des exemplaires à jour du répertoire des membres de l'APC et publie en ligne une version électronique, et il fournit des documents d'information lors des conférences.

Le Sous-comité convient de recommander :

Recommandation 4

Que les travaux du Centre de consultation et de documentation parlementaire soient appuyés par le Comité exécutif.

(iii) La revue *The Parliamentarian*

Le Sous-comité examine le rapport de rendement de la revue trimestrielle de l'APC, *The Parliamentarian*, qui est distribuée à tous les membres conformément à la Constitution de l'APC et dans le but d'atteindre quatre des objectifs établis dans le Plan stratégique actuel. La revue sert également à communiquer à l'ensemble des membres les résultats des autres programmes de l'APC.

Le Sous-comité note que le format de la revue a été modifié depuis que le Comité exécutif a évalué pour la dernière fois la revue phare de l'Association, il y a trois ans, et que de nouvelles sections ont été ajoutées pour permettre à la présidente des Femmes parlementaires du Commonwealth et au secrétaire-général de communiquer régulièrement avec les membres. Le Sous-comité appuie ces modifications. Il convient également que la revue représente la publication la plus importante de l'APC. Comme elle est rédigée en grande partie par les membres et les hauts fonctionnaires parlementaires et pour ceux-ci, la revue est un forum qui fait autorité et qui permet aux membres d'exposer à l'ensemble de l'APC des questions relatives aux parlements et au Commonwealth.

Il est proposé d'apporter d'autres modifications à la liste des membres du Bureau qui figure dans le journal en ajoutant des photos des titulaires ainsi que leur adresse courriel.

Le Sous-comité convient donc de recommander :

Recommandation 5

Que l'on poursuive la publication et la distribution aux membres de la revue *The Parliamentarian* et que celle-ci demeure un programme central de l'APC.

(iv) Programme de soutien technique – Mise à jour du Malawi

Ce rapport de rendement fait le point sur la dernière phase du Programme de soutien technique de l'APC pour le Parlement du Malawi, qui a été repoussé jusqu'à la conclusion des élections générales de 2009 du pays.

Le Sous-comité rappelle que les fonds non dépensés dans ce programme ont été transférés par le Comité exécutif en 2008 pour permettre à l'APC de collaborer avec son partenaire dans ce projet, le Parlement écossais, afin de diriger, en 2009, un programme d'attachés à l'intention des députés de l'Assemblée nationale du Malawi et des membres du personnel du Parlement pour étudier la télédiffusion des délibérations parlementaires. Le Sous-comité note que la Section écossaise continuera de travailler avec la Section du Malawi dans le cadre du programme de jumelage de l'APC. Ce type d'aide est considérée comme un modèle pour des programmes similaires, qui pourraient s'appliquer à d'autres Sections.

Le Sous-comité convient de recommander :

Recommandation 6

Que le Comité exécutif prenne acte de la réussite du Programme de soutien technique de l'APC pour l'Assemblée nationale du Malawi et du maintien de la collaboration entre l'Assemblée nationale du Malawi et la Section de l'Écosse de l'APC.

(v) Critères de démocratie d'une assemblée législative recommandés

Le Secrétariat fait le point sur les progrès réalisés pour application les Critères de démocratie d'une assemblée législative recommandés établis par le groupe d'étude en 2006 dans le cadre de programmes collaboratifs avec l'Institut de la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement, des organismes régionaux et les parlements et assemblées législatives membres de l'APC. Ce programme a permis à l'APC de devenir un chef de file dans ce domaine à l'échelle intergouvernementale.

Le Sous-comité note que les critères régionaux fondés sur les critères du groupe d'étude ont été établis à la fin de l'année 2009 par les petits États insulaires du Pacifique et au début de l'année 2010 par les régions de l'Asie, de l'Inde et du Sud-Est asiatique de l'APC. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie et le Forum

parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe se sont inspirés des critères du groupe d'étude pour établir leurs propres critères. Le secrétaire-général de l'APC était l'un des principaux conférenciers lors d'une conférence intergouvernementale sur les critères tenue à Paris, en mars.

On note également que plusieurs parlements ou assemblées ont évalué leurs opérations selon les critères de l'APC ou qu'ils sont en train de le faire.

Le Sous-comité applaudit l'utilisation des critères et de leurs variations régionales. À ses yeux, il s'agit d'un bon mécanisme qui favorise les programmes de réforme parlementaire, qui guide les programmes de renforcement parlementaire, et qui place l'APC parmi les chefs de file mondiaux dans ce domaine. Les critères contribuent à l'atteinte de quatre des objectifs définis dans le Plan stratégique. Certains membres se disent préoccupés par le fait que l'on n'affecte pas suffisamment de fonds aux programmes et qu'il faudrait offrir un plus grand soutien financier à ce programme, plus particulièrement pour s'assurer que l'APC puisse conserver son rôle de leadership et faire profiter de cette position à davantage de Sections.

Le Sous-comité convient que l'établissement de critères régionaux contribuerait à faire évoluer les critères de manière à ce qu'ils suivent les avancées dans le domaine des normes de gouvernance parlementaire. Par conséquent, il recommande :

Recommandation 7

Que le Secrétariat continue d'élaborer des critères régionaux pour les autres régions de l'APC en prévision de la création d'un autre groupe d'étude chargé de mettre à jour, d'améliorer et d'enrichir les critères à une date à déterminer.

(vi) Conférence parlementaire du Commonwealth

On avise le Sous-comité que l'examen triennal de la conférence plénière et de la Conférence des petits pays doit avoir lieu cette année, mais que seulement deux conférences plénières ont eu lieu sous ce format. En outre, le Secrétariat n'a pas été en mesure de sonder l'opinion des délégués qui ont participé à la conférence de 2009. Toutefois, un questionnaire sera distribué aux délégués lors de la conférence de 2010 au Kenya pour s'assurer que le Comité exécutif puisse s'appuyer sur les opinions des délégués pour évaluer la conférence et les activités connexes.

Par conséquent, le Sous-comité convient de recommander :

Recommandation 8

Que le Comité exécutif repousse l'examen de la Conférence parlementaire du Commonwealth et de la Conférence des petits pays connexe jusqu'à la réunion de février 2011.

7. Publications de l'APC

1. *The Parliamentarian*

Le Sous-comité prend connaissance d'une liste d'articles à publier et discute des thèmes pouvant faire l'objet d'articles futurs. Les membres demandent notamment à ce que l'on publie des articles dont il a déjà été question sur l'état de la démocratie au Pakistan après les élections de 2008.

Les membres se font dire que des Sections de la publication se trouvent sur le site Web de l'APC, et que son format est plus adapté à celui d'une publication papier. Ils sont nombreux à lire cette publication, car celle-ci fournit un lien utile avec les autres parlementaires du Commonwealth.

Recommandation 9

Que le Comité exécutif fasse état des progrès accomplis dans l'obtention de matériel pour publication dans la revue *The Parliamentarian* et qu'il propose de nouveaux sujets d'actualité à traiter dans les numéros à venir.

2. Autres publications

On informe le Sous-comité que le Secrétariat a produit un numéro du bulletin électronique, le *CPA Update*, qu'une nouvelle édition de la brochure de l'APC intitulée *Promoting Parliamentary Democracy* était en cours d'impression, que deux brochures régionales intitulées Benchmarks avaient été imprimées et diffusées, et qu'une nouvelle brochure de l'APC contenant un calendrier de programmes sera produite cette année. Le texte du rapport annuel de 2009 a été rédigé pour approbation par le Comité exécutif à la réunion.

Le Sous-comité apprend également que le nouveau site Web a été lancé et qu'il comportait une carte interactive des Sections de l'APC, une nouvelle rubrique sur la gestion contenant les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif des cinq dernières années, de nouvelles fonctions de communication et de conception plus à jour ainsi qu'une rubrique sur le Groupe de travail sur le changement climatique comportant des documents et une bibliothèque sur le sujet. Une nouvelle page du Secrétaire général sera bientôt ajoutée.

On suggère de faire un lien entre le site Web et une page Facebook de l'APC, pour fournir un autre moyen de communication aux membres.

Le Secrétariat signale que le site Web de l'APC serait amélioré à mesure que l'on résoudra les questions d'ordre technique liées à la migration des données.

Le documentaire vidéo de l'APC sur la Conférence parlementaire du Commonwealth de 2009 en Tanzanie devrait être fourni par la Section tanzanienne.

Le Sous-comité convient donc de recommander :

Recommandation 10

Que le Comité exécutif prenne acte des nouvelles publications du Secrétariat de l'APC.

8. Programme de travail des Femmes parlementaires du Commonwealth FPC

Le Sous-comité est mis au courant des dispositions prises pour la réunion du Comité directeur du FPC, la réunion des FPC, la conférence des FPC, la Réunion des femmes parlementaires du Commonwealth et l'élection d'une nouvelle présidente, qui auront lieu pendant la séance plénière au Kenya. Le Sous-comité convient qu'il faut rappeler aux Sections la tenue de l'élection d'une nouvelle présidente des FPC au Kenya pour les encourager à envoyer le plus de parlementaires de sexe féminin possible comme déléguées.

On indique que, cette année encore, un aspect de l'égalité des sexes sera discuté en atelier par les délégués et déléguées.

On a reçu un rapport sur d'autres projets des FPC portant sur le reste de l'année. Une modification à deux de ces projets fait l'objet d'une recommandation distincte plus tard dans ce rapport.

Le Sous-comité convient donc de recommander :

Recommandation 11 :

Que les Sections soient encouragées à déléguer des femmes à la Conférence annuelle qui aura lieu au Kenya afin qu'un nombre maximum de femmes puissent participer à la deuxième Conférence des FPC.

Recommandation 12 :

Que l'on rappelle aux Sections et aux régions leurs responsabilités en matière de présence de femmes parmi les déléguées à la Conférence annuelle.

Recommandation 13 :

Que les Sections soient invitées à faire en sorte que des représentantes du Comité directeur soient envoyées au Kenya à titre de déléguées.

Recommandation 14 :

Que le Comité exécutif prenne note de l'avancement du programme de travail des FPC.

9. Planification des programmes

(i) Compte rendu des programmes depuis la dernière réunion

Le Sous-comité prend acte des comptes rendus portant sur les projets suivants réalisés par le Secrétariat depuis la réunion du Comité exécutif qui a eu lieu en septembre 2009 en Tanzanie :

- Atelier régional sur la surveillance financière/le rôle des Comités des comptes publics (Dacca, Bangladesh)
- Atelier sur les comités ministériels pour Trinité-et-Tobago (Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago)
- Atelier régional sur le point de référence des parlements démocratiques pour les régions du Pacifique (Rarotonga, îles Cook)
- Groupe de travail sur le changement climatique (Copenhague, Danemark)
- Atelier sur le changement climatique (Kolkata, Bengale-Occidental, Inde)
- Atelier régional sur le point de référence des parlements démocratiques pour l'Asie, l'Inde et les régions du Sud-Est asiatique (Dacca, Bangladesh)
- Renforcement du Parlement – examen financier parlementaire (Melbourne, Australie) et cours sur les enquêtes par les comités (Sydney, Australie)
- Atelier sur le Comité des comptes publics d'Afrique de l'Ouest (Accra, Ghana)
- Atelier de perfectionnement du personnel des parlementaires pour l'Asie et les régions du Sud-Est asiatique (Kuala Lumpur, Malaisie)
- Conférence internationale : Critères et auto-évaluation des parlements démocratiques (Paris, France)
- Réunion des secrétaires régionaux (Londres, Royaume-Uni)
- Activités pour la Journée du Commonwealth (Londres et Sections)

- Atelier post-élection pour la Dominique (Roseau, Dominique)
- Atelier de perfectionnement professionnel pour le personnel de la Région Antilles, Amérique et Atlantique (St. John's, **Antigua-et-Barbuda**)

On note aussi que l'APC a participé aux activités suivantes :

- 16^e Groupe de discussion des ministres du Commonwealth sur la soutenabilité de l'endettement (Limassol, Chypre)
- Évaluation de la session parlementaire – Association des secrétaires généraux des parlements (Genève, Suisse)
- Réunion des chefs d'État du Commonwealth de 2009 (Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago)
- Organisation mondiale du commerce : séance du comité de pilotage (Genève, Suisse)
- State University of New York : atelier sur les Fonds de développement des circonscriptions (Albany, État de New York, États-Unis)
- 20^e Conférence des présidents et présidents d'assemblée du Commonwealth (New Delhi, Inde)
- 27^e Conférence des présidents d'assemblée du Canada (Whitehorse, Yukon, Canada)
- Séminaire parlementaire de haut niveau de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur le thème « Sustaining a Global Recovery » (Paris, France)
- Programme des Nations Unies pour le développement : lancement d'un portail de développement parlementaire (AGORA) (Paris, France)
- Visite au Rwanda (Kigali, Rwanda)

(ii) Le point sur certains programmes approuvés (y compris les modifications)

Le Sous-comité analyse deux questions : une modification à l'atelier des parlementaires devant se tenir en marge de la 9^e réunion des ministres des Affaires féminines du Commonwealth, et un bref rapport sur les programmes devant avoir lieu au cours des mois à venir.

(a) Atelier des parlementaires sur la 9^e réunion des ministres des Affaires féminines du Commonwealth en 2010

Le Sous-comité est informé que le Secrétariat n'a pu organiser un atelier des Femmes parlementaires du Commonwealth sur le VIH/sida en Afrique du Sud en 2009 qui s'assortissait d'un budget de 20 000 £ provenant du Compte de fonds de roulement de l'APC. On propose donc que cet atelier se tienne en juin, en marge de la réunion des ministres des Affaires féminines du Commonwealth à la Barbade. Le Secrétariat du Commonwealth ajouterait la somme de 12 400 £.

Le Comité exécutif a déjà convenu de dépenser 30 000 £ pour tenir cet atelier des parlementaires à la réunion ministérielle de juin, où seraient abordées les répercussions de l'actuelle crise financière mondiale selon le sexe. Le Secrétariat propose désormais que ces fonds servent à d'autres programmes des FPC, comme en a décidé le Comité directeur de cet organisme. Ces autres programmes comprendraient une réunion des FPC pour la Région australienne avec participation de la Région pacifique et seraient dotés de 5 000 £.

Le Sous-comité convient que les fonds seraient efficacement utilisés et convient donc de recommander :

Recommandation 15 :

Que le Comité exécutif accepte que l'atelier des FPC sur le VIH/sida, doté de 20 000 £ provenant du compte du Fonds de roulement, se tienne en marge de la 9^e réunion des ministres des Affaires féminines du Commonwealth en 2010.

Recommandation 16 :

Que le Comité exécutif accepte que le budget de 30 000 £ provenant de l'atelier des parlementaires tenu à la 9^e réunion des ministres des Affaires féminines du Commonwealth soit affecté à d'autres programmes des FPC, soit 5 000 £ accordées à la Région australienne pour qu'elle conduise une conférence des FPC, le restant allant à des activités qui seront choisies à la prochaine réunion que tiendra le Comité directeur des FPC au Kenya en 2010.

(b) Mise à jour du programme

Le Sous-comité prend acte des demandes de modification aux programmes suivants; le document PR9(ii) contient d'autres détails :

- Groupe d'étude sur le changement climatique pour l'Afrique et atelier national pour l'Assemblée nationale du Nigeria
- Atelier du réseau des whips parlementaires du Commonwealth (CPWN)
- Les femmes et le leadership : dialogue de parlementaires, Maldives
- Atelier sur le genre et la démocratie dans le Pacifique
- Atelier de l'APC/IBM sur la surveillance financière en Asie/Inde
- Ateliers régionaux de l'APC/OMC sur le système commercial international
- Le gouvernement et l'opposition – rôles, droits et responsabilités
- Colloque parlementaire canadien
- 22^e Colloque parlementaire du Commonwealth
- Conférence annuelle APC/IBM
- Atelier post-élection, Mozambique
- Atelier post-élection, Maldives
- Ateliers de perfectionnement du personnel parlementaire

Recommandation 17 :

Que le Comité exécutif prenne acte de cette mise à jour des programmes déjà approuvés.

(iii) Propositions de nouveaux programmes

Le Sous-comité se penche sur les cinq nouveaux projets à ajouter au programme de l'APC pour 2011, qui représenteraient une dépense totale de 125 000 £. Le document PR9(iii) contient plus de détails. Le Sous-comité comprend que les programmes sont compris provisoirement dans le budget de 2011, étudié par le Sous-comité des finances. Voici les nouveaux programmes proposés :

Section/Région	Projet	Partenaires	Coût (estimatif en £)
Swaziland	Programme d'aide technique	Parlement écossais	25 000

APC/Kenya	Fonds de développement des circonscriptions	SUNY/CID	25 000
Pacifique	Finances pour les parlementaires non		25 000
Ghana	Établissement d'un institut des affaires parlementaires		25 000
Gambie	Programme d'aide technique	Parlement écossais	<u>25 000</u>
TOTAL			125 000 £

À propos du projet d'étude d'un fonds de développement des circonscriptions, le Sous-comité convient que le programme devrait chercher à établir des lignes directrices strictes afin d'assurer une utilisation transparente et éthique de ces fonds, notamment l'absence de corruption.

Le Sous-comité se félicite de l'augmentation des fonds destinés à davantage de programmes de l'APC, car, de l'avis général, les dépenses en programmes devraient être accrues. Le Sous-comité apprend qu'un projet dont est saisi le Sous-comité des finances permettrait au Secrétariat de réagir plus rapidement aux demandes des programmes provenant des Sections ou de projets visant une collaboration avec d'autres organismes.

Recommandation 18 :

Que le Comité exécutif approuve les cinq nouveaux programmes proposés.

10. Autres affaires

L'ordre du jour étant épuisé, le Sous-comité lève la séance. Les membres se retrouveront en septembre, à Nairobi, Kenya

Document E10(ii)

Réunion du Comité exécutif de l'APC

Royal Swazi Spa Convention Centre

Lobamba (Ezulwini)

Swaziland

8 – 13 mai 2010

Compte rendu de la réunion du Sous-comité des finances

PRÉSENTS :

Trésorier : L'hon. Hashim Abdul Halim, MAL, président de l'Assemblée législative, Bengale-Occidental (Inde)

Afrique : L'hon. Job Yustino Ndugai, député (Tanzanie)

L'hon. Marwick Khumalo, député (Swaziland)

L'hon. Elijah Okupa, député (Ouganda), substitut de l'hon. Sada Soli Jibia, député (Nigeria)

Asie : L'hon. Kiramatuallah Khan, député provincial, président de l'Assemblée provinciale, Province de la Frontière du Nord-Ouest (Pakistan)

Australie : M. John Pandazopolous, député (Victoria)

Îles britann. et Méditerranée : M. Jeffrey Cuthbert, député de l'Assemblée du Pays de Galles, substitut de M. Alun Cairns, député de l'Assemblée du Pays de Galles

La très honorable baronne D'Souza, Royaume-Uni, substitut de M. Lindsay Hoyle, député (Royaume-Uni)

Canada: L'hon. Paul Delorey, MAL, président de l'Assemblée des Territoires-du-Nord-Ouest (Canada), substitut de l'hon. George Hickes, MAL, président de l'Assemblée législative du Manitoba (Canada)

La sénatrice Raynell Andreychuk (Canada), substitut de M. Joe Preston, député (Canada)

Antilles, Amérique et Atlantique : L'hon. Hari N. Ramkarran, S.C., député
(Guyane)

L'hon. Alix Boyd Knights, MHA (Dominique)

Inde : L'hon. Uday Narain Choudhary, MAL, président de
l'Assemblée législative, Bihar (Inde)

Pacifique : L'hon. Tetaua Taitai, député (Kiribati)

Sud-Est asiatique : L'hon. Datuk Ronald Kiandee, député, vice-président,
Chambre des représentants (Malaisie)

ABSENTS :

Afrique : L'hon. Sada Soli Jibia, député (Nigeria)

Îles britann. et Méditerranée : M. Alun Cairns, Assemblée du Pays de Galles

M. Lindsay Hoyle, député (Royaume-Uni)

Canada : L'hon. George Hicke, MAL, président de l'Assemblée
législative du Manitoba (Canada)

M. Joe Preston, député (Canada)

Inde : L'hon. Tanka Bahadur Rai, MAL, président de l'Assemblée
législative, Assam (Inde)

Pacifique : L'hon. Snyder Rini, député et ministre des Finances et du
Trésor (Îles Salomon)

ANIMATEURS : William F. Shija, Secrétaire général

M. David Broom, directeur des Finances et Administration

M. Joe Omorodion, directeur adjoint des Finances

La réunion débute à 11 h 55.

ORDRE DU JOURPOINT

1 Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour provisoire

1. Le président ouvre la séance et accueille les participants, surtout les nouveaux venus.

Adoption de l'ordre du jour provisoire

2. L'ordre du jour est adopté tel que.

2 Procès-verbal de la dernière réunion tenue le 30 septembre 2009 en Tanzanie

3. Les membres adoptent le procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2009 en le tenant pour exact, et le Trésorier y appose sa signature.

4. En ce qui concerne la recommandation 6 du procès-verbal, les représentants du Canada indiquent qu'ils n'ont pas appuyé la méthode 2 à la réunion tenue à Arusha en Tanzanie.

3 Questions soulevées à la réunion du 30 septembre 2009

5. Le Sous-comité revoit et **accepte** le document F3 sur les questions soulevées par la réunion tenue le 30 septembre 2009.

6. Les membres **prennent note** des sommes dépensées pour les programmes d'aide en TIC à Sainte-Lucie, Kwara et Zanzibar.

7. Les membres **prennent note** que les réponses des avocats sur les questions relatives au lieu d'exécution des contrats d'emploi et sur la définition légale d'enfants seront traitées dans le rapport du personnel du Secrétaire général.

8. Les membres **prennent note** qu'une police d'assurance ou d'indemnisation des fiduciaires est désormais en vigueur.

9. Les membres discutent du mode actuel de collecte des cotisations en souffrance et **soulignent** qu'il faut demander aux secrétaires régionaux de communiquer avec les Sections de leur région qui n'ont pas versé leurs cotisations.

RECOMMANDATION 1 :

Que le Comité exécutif approuve la participation des secrétaires régionaux à la collecte des cotisations dues.

4(i) Secrétariat de l'APC – Rapports financiers vérifiés de 2009

10. Les membres **prennent note** de l'excédent collectif de 487 968 £ (en 2008, il était de 566 138 £) dégagé par l'Association avant gains provenant des placements. Les états financiers annuels du groupe sont constitués des états financiers annuels du Secrétariat, du Fonds d'aide aux conférences et du Fonds de roulement.

11. Ils prennent également note que, globalement, l'excédent provient des postes suivants (par comparaison au budget) :

Catégorie	Commentaires	En milliers de £
Conférence annuelle	Report de fonds inutilisés	114
Experts-conseils	Services non nécessaires	35
Comité exécutif - milieu d'année	Report de fonds non utilisés	46
Divers	Économies- diverses autres dépenses	65
Programmes	Économies ou programmes non appliqués	164
Salaires	Un poste vacant pendant toute l'année	40
Déplacements	Économies- déplacements d'officiels (président, etc.)	24
Total :		488

12. Les membres **notent également** que la signature définitive des comptes par les auditeurs n'aura pas lieu tant que ces derniers n'auront pas reçu des copies dûment signées (par le Trésorier et le Secrétaire général) des états financiers annuels.

13. Les membres expriment leur gratitude et transmettent leurs remerciements au personnel financier du Secrétariat pour le travail accompli afin de préparer et d'expliquer les rapports financiers annuels.

RECOMMANDATION 2 :

Que le Comité exécutif approuve les comptes consolidés de 2009 et que le Trésorier et le Secrétaire général apposent leurs signatures aux cinq copies des états financiers consolidés du siège.

4(ii) Déclaration et lettre de gestion des auditeurs de 2009

14. Les membres **prennent note** du rapport d'audit et en particulier du fait que :

- a) un certificat d'audit sans réserve sera délivré;

- b) aucune déclaration inexacte importante n'a été relevée;
- c) aucune reclassification ou déclaration inexacte non corrigée importante n'a été relevée;
- d) aucune faiblesse importante n'a été relevée dans les systèmes de comptabilité et de contrôle;
- e) les états financiers et le rapport des fiduciaires sont conformes aux normes de comptabilité du Royaume-Uni et à la *Charities Act* de 1993;
- f) aucune lacune sur le plan des politiques ou des procédures comptables n'a été relevée.

15. Ils **notent également** que les auditeurs ont recommandé la mise sur pied d'un registre de donateurs afin que l'Association se conforme à la *Finance Act* de 2006, qui exige la tenue d'une liste des donateurs d'importance. Dans ce contexte, un donateur est d'importance s'il fait don de biens exonérés d'impôt d'au moins 25 000 £ sur 12 mois ou de la somme de 100 000 £ sur 6 ans.

16. Les membres analysent la réponse de la direction et **notent** qu'elle est en format standard et doit être signée par le président et Trésorier.

RECOMMANDATION 3 :

Que le Comité exécutif prenne note du rapport d'audit, approuve la lettre de réponse de la direction et que le président et le Trésorier apposent leurs signatures sur la lettre de gestion.

RECOMMANDATION 4 :

Que l'Association établisse un registre de donateurs pour inscrire les détails concernant les donateurs de dons d'importance.

5(i) Cotisations – Sections suspendues au 31 mars 2010

17. Les membres **notent** qu'au 31 mars 2010 10 Sections étaient suspendues pour non-paiement de leurs cotisations totalisant 74 656 £.

18. Une discussion s'ensuit sur les raisons pour lesquelles les Sections ne paieraient pas leurs cotisations.

RECOMMANDATION 5 :

Que le Comité exécutif exige des représentants régionaux qu'ils continuent leurs démarches auprès des Sections en faute dans leurs régions pour qu'elles acquittent leurs cotisations en souffrance.

5(ii) Liste des débiteurs

19. Les membres ont analysé le rapport sur les Sections qui sont en retard dans leurs paiements (de plus de 90 jours et excluant les Sections suspendues) au 31 mars 2010.
20. Il est **noté** que le montant total dû au 31 mars 2010 était de 1 208 456 £, soit 47 % du montant total facturé pour l'année.
21. Une discussion s'ensuit sur la nécessité de fournir au Sous-comité un document qui établira dans le détail les Sections qui auront payé leurs cotisations.
22. Les membres discutent également de la possibilité d'aviser les Sections qui n'ont pas payé leurs cotisations intégralement au plus tard 90 jours avant la conférence annuelle qu'elles ne pourront y assister.

RECOMMANDATION 6 :

Que le Secrétariat continue de prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller au recouvrement de ces sommes dues.

RECOMMANDATION 7 :

Que le Secrétariat fournisse un document sur les cotisations reçues depuis le premier avis.

RECOMMANDATION 8 :

Que le Secrétariat veille à notifier les Sections, officiellement et au plus tôt, qu'elles doivent payer les cotisations dues au plus tard 90 jours avant la conférence annuelle.

5(iii) Étude des cotisations – Réponses des Sections

23. Il est **noté** qu'un rapport sur cette étude a été envoyé à toutes les Sections pour commentaires. Le rapport donne des précisions sur les trois modes de calcul utilisés par le Comité exécutif, soit mais sans s'y limiter :
 - les raisons pour lesquelles l'étude était nécessaire;
 - l'historique du système en vigueur;
 - les détails de chacun des trois modes de calcul;
 - les cotisations qui seraient dues en vertu de chaque mode;
 - les étapes à venir;

- les prochaines études.

24. On **note** également que 36 Sections ont fourni des réponses, soit 20 % de l'ensemble des Sections qui ont reçu une copie de l'étude.

25. D'après les réponses reçues, voici les préférences pour chacun des modes :

M1 (ne rien faire)	20	(56 %)
M2 (corrigé pour des raisons d'équité)	13	(36 %)
M3 (échelle d'évaluation de l'APC)	3	(8 %)

26. Quelques Sections ont noté chaque mode; voici leurs réponses :

M1	2 ont indiqué qu'il était médiocre
	6 ont indiqué qu'il était acceptable
	8 ont indiqué qu'il était bon ou très bon
M2	7 ont indiqué qu'il était médiocre ou très médiocre
	2 ont indiqué qu'il était acceptable
	6 ont indiqué qu'il était bon ou très bon
M3	11 ont indiqué qu'il était médiocre ou très médiocre
	2 ont indiqué qu'il était acceptable

27. Des membres **notent** également que certaines Sections ont fourni d'autres commentaires :

Revoir la gestion et les coûts de fonctionnement de la conférence plénière (9)

Lier l'étude des cotisations au Groupe de travail sur la gouvernance (6)

Manque de temps pour évaluer convenablement et faire des consultations (6)

28. Une discussion s'ensuit pour savoir si les Sections devraient avoir davantage de temps pour répondre et si le Groupe de travail devrait se pencher sur la question de l'examen des cotisations.

RECOMMANDATION 9 :

Que le Comité exécutif donne plus de temps aux Sections pour qu'elles répondent (jusqu'au 15 juillet 2010) et pour que celles qui ont déjà répondu puissent modifier leurs réponses.

RECOMMANDATION 10 :

Que le Comité exécutif s'entende sur la proposition visant à lier l'étude des cotisations au travail du Groupe de travail proposé.

5(iv) Établissement des cotisations des membres de l'APC pour 2011

29. Il est **noté** que (à la demande du Comité exécutif) la décision sur le relèvement des cotisations, devant être prise à la réunion de 2009 aux Bermudes, a été reportée et que toute décision concernant un nouveau mode de calcul ne se prendrait sans doute pas à court terme.

30. Ils **notent** également que l'indice des prix au détail en Grande-Bretagne pour 2009 était de 2,4 %.

RECOMMANDATION 11 :

Que le Comité exécutif informe le Groupe de travail qu'il doit se pencher sur l'augmentation proposée des cotisations en 2011 immédiatement avant la conférence annuelle de Nairobi de sorte que le Comité exécutif puisse trancher à cette réunion.

6(i) Budget du Secrétariat de l'APC

31. Les membres sont informés des principaux changements aux budgets proposés pour 2010-2012 depuis la dernière réunion du Comité exécutif tenue à Arusha (Tanzanie) en octobre 2009. Les changements sont indiqués en annexe.

32. Il est **noté** que l'on prévoit des excédents de 608 £ (2010), 150 444 £ (2011) et 198 218 £ (n 2012).

33. Deux points n'ont pas été pris en compte dans le budget actuel, à savoir :

- une proposition de dépenser 125 000 £ en nouveaux programmes en 2011;
- la dépense de 117 000 £ pour le projet de centenaire de l'APC.

34. Il est **noté** que l'excédent budgétaire projeté pour 2011 pourrait servir à payer les 125 000 £ en nouveaux programmes.

35. Il est **noté également** que le projet de centenaire pourrait être financé à même les réserves non distribuées.
36. Les membres se penchent sur le reste du budget, en particulier les excédents accumulés projetés pour chacune des années.
37. Les membres se penchent également sur le coût et la composition du Groupe de travail proposé et notent que les coûts prévus au budget pourraient être réduits si le Groupe de travail modifiait sa composition et son mode de rencontre. Ils estiment que l'on pourrait réaliser des économies considérables à cet égard, dont le budget annuel ne tient pas compte.
38. Les membres demandent également que le Secrétariat analyse ses coûts de dotation en pourcentage du roulement au cours des cinq dernières années et les compare à ceux d'organismes analogues.

RECOMMANDATION 12 :

Que le Comité exécutif approuve le budget de 2010 et note les projections pour 2011 et 2012.

RECOMMANDATION 13 :

Que le Secrétariat recalcule le budget du Groupe de travail en tenant dûment compte du format et du mode de rencontre convenus.

RECOMMANDATION 14 :

Que le Secrétariat fournisse une analyse quinquennale des coûts de dotation en pourcentage du roulement et fasse des comparaisons avec d'autres organismes.

6(ii) Secrétariat de l'APC – Comptes de gestion – février 2010

39. Les membres du Sous-comité revoient les comptes de revenus et de dépenses, le bilan et les notes.
40. Il est **noté** que l'excédent jusqu'ici est largement attribuable aux écritures de contrepassation qui totalisent quelque 80 000 £.
41. Il est **noté** également que ces écritures liées à deux types de programmes (ateliers de formation pour le personnel parlementaire et en TIC pour les Sections) ont été examinées scrupuleusement par les auditeurs de l'Association.

RECOMMANDATION 15 :

Que le Comité exécutif adopte le rapport de gestion financière du Secrétariat de l'APC pour la période allant du 1^{er} janvier au 28 février 2010.

6(iii) Fonds de roulement – Budget (de 2010 à 2012)

6(iv) Fonds de roulement – Rapports financiers vérifiés, 2009

6(v) Fonds de roulement – Comptes de gestion, février 2010

42. Le Trésorier informe le Sous-comité que les fiduciaires ont présenté les documents 6(iii), 6(iv) et 6(v) pour qu'il en prenne note.

43. Il est **noté** que ces rapports ont été revus et approuvés par les fiduciaires et que le Trésorier et le Secrétaire général ont signé les rapports financiers vérifiés.

RECOMMANDATION 16 :

Que le Comité exécutif note les rapports approuvés par les fiduciaires.

6(vi) Fonds de soutien aux conférences – Budget (de 2010 à 2012)

6(vii) Fonds de soutien aux conférences – Rapports financiers vérifiés, 2009

6(viii) Fonds de soutien aux conférences – Comptes de gestion, février 2010

44. Le Trésorier informe le Sous-comité que les fiduciaires lui ont présenté les documents 6(iv), 6(vii) et 6(viii) pour qu'il en prenne note.

45. Il est **noté** que ces rapports ont été revus et approuvés par les fiduciaires et que le Trésorier et le Secrétaire général ont signé les rapports financiers vérifiés.

RECOMMANDATION 17 :

Que le Comité exécutif prenne note des rapports approuvés par les fiduciaires.

7 Avis juridique sur les réserves et l'intérêt public

46. Il est **noté** que les conseils fournis par Wilsons Solicitors sur les réserves de l'Association sont conformes à ceux fournis auparavant par le Secrétariat.
47. Il est **également noté** que, par suite des excédents dégagés plusieurs années de suite, l'Association constitue des réserves depuis quelques années qui s'élèvent à 1 007 620 £. Ce montant compense dans une certaine mesure les pertes subies par les placements de l'APC.
48. Les membres discutent de l'éventualité que la Charity Commission réagisse mal à cette constitution de réserve, mais ils estiment qu'elle est justifiée à la lumière des pertes sur le plan des placements. Les membres **notent** que l'Association pourrait en utiliser une partie pour adopter de nouveaux programmes ou projets si les dépenses s'y rattachant se produisent n'importe quelle année.
49. Il est **noté** que l'avis fourni par Wilsons Solicitors sur l'intérêt public est conforme à celui fourni auparavant par le Secrétariat.
50. Il est également **noté** que le cabinet Wilsons a indiqué que les buts de l'Association n'ont pas été mis à jour auprès de la Charity Commission depuis le 23 septembre 1977 et il a conseillé de corriger la chose dès que possible. Le Secrétariat estime qu'il faudrait engager le cabinet Wilsons pour s'en occuper.

RECOMMANDATION 18 :

Que le Comité exécutif approuve l'embauche de Wilsons Solicitors pour s'occuper de la mise à jour des objectifs de l'Association auprès de la Charity Commission.

8 Placements

51. Il est **noté** que la valeur totale des placements de l'Association au 25 mars 2010 était de 7 133 538 £ et que la valeur commerciale/composition actuelle des investissements s'établit comme suit :

Véhicule	En milliers de £	En %
J P Morgan Liquidity Fund	1 900	27
Royal Bank of Scotland Global Fund	505	7

Coutts & Co.		
Intérêts fixes	1 804	25
Actions	2 291	32
Fonds spéculatifs	539	8
Espèces	95	1
	7 134	100

Il est également **noté** que la valeur marchande des placements Coutts (contrôlés par les fiduciaires de FPC/CAF) est remontée, soit de 268 000 £ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009. Les membres **notent** toutefois aussi que les revenus issus des placements Coutts sont tombés d'une moyenne d'environ 50 000 £ par trimestre à 25 000 £ au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2009 et que les rendements annuels sont d'environ 2,5 %.

52. Le Secrétariat fait le point à l'attention des membres sur les placements Coutts (surveillés de près par les fiduciaires) comme l'a conseillé l'entreprise. Coutts avait recommandé que la composition des placements et le profil de risque (de bas à moyen) soient maintenus.
53. On **note** que les fonds investis dans le J P Morgan Liquidity Fund et le RBS Global Fund ne rapportent que 0,35 et 0,71 % respectivement. On **note** aussi que le Secrétariat n'a pas le pouvoir actuellement de modifier ces placements afin d'obtenir rapidement de meilleurs rendements.
54. Les membres se disent une fois encore reconnaissants des précisions contenues dans les documents fournis au Sous-comité des finances.

RECOMMANDATION 19 :

Que le Comité exécutif note les conseils ci-dessus et approuve la proposition visant à donner au Secrétariat (en consultation téléphonique avec le Trésorier) la capacité d'apporter des changements aux placements non liés aux FR/FSC – chacun étant assujéti à l'accord unanime du Trésorier, du Secrétariat général et du directeur, Finances et Administration.

9 Gestion du risque et contrôle de la fraude

55. Il est **noté** que le Secrétariat a présenté un plan de gestion du risque financier et commercial et un plan de contrôle de la fraude dans son cadre de conformité en matière de gestion financière.

56. Il est aussi **noté** que le Secrétariat compte présenter deux nouvelles politiques/procédures en matière de reprise des activités après une catastrophe et de sécurité de l'information.

57. Le Secrétariat estime que l'Association ne court aucun risque appréciable pour le moment et que le travail relatif à un nouveau plan comptable, à la standardisation des modes de budgétisation, de communication financière et de signalisation des écarts se poursuit.

RECOMMANDATION 20 :

Que le Comité exécutif prenne note du conseil ci-dessus.

10 Salaires du personnel de l'APC : indexation à l'inflation

58. Il est **noté** qu'à Abuja (Nigeria), en septembre 2006, le Comité exécutif a accepté qu'à l'avenir le salaire des employés de l'APC soit indexé au taux annuel d'inflation établi selon le GDPDI (Gross Domestic Deflator Index, ou indice brut de déflation des prix du R.-U), lequel était de 2,75 % en 2010.

RECOMMANDATION 21 :

Que le Comité exécutif accepte une hausse de 2,75% des salaires des employés de l'APC au 1^{er} juillet 2010 pour tenir compte de l'inflation.

11 Déplacements du Secrétaire général

59. Il est **noté** que depuis la réunion d'Arusha, en Tanzanie, le Secrétaire général (et ses adjoints) ont effectué les déplacements suivants (jusqu'au 28 février 2010 compris) :

Date	Lieu	Motif	Coût total en £
9 nov.	Trinité et Tobago	RCGC	8 288
9 déc.	Suisse	Comité de pilotage de l'OMC	624
9 déc.	Nouvelle-Zélande	Visite de la Section	} 10 399
9 déc.	Samoa	Visite de la Section	

10 janv.	Malaisie	Visite de la Section	
10 janv.	Inde	Visites des Sections/conférence des CPPAC	} 10 814
10 janv.	Inde	Conférence sur le changement climatique	
10 janv.	Sri Lanka	Visite de la Section	
10 févr.	Malaisie	Réunion du comité de coordination	5 905
10 févr.	Kenya	Visite pré-conférence	} 17 602
10 févr.	Tanzanie	Visite de la Section	
			53 632

RECOMMANDATION 22 :

Que le Comité exécutif prenne note de l'avis ci-dessus.

12 Changement à la constitution(concernant les débiteurs)

60. Il est **noté** que le Comité exécutif a approuvé une nouvelle politique/procédure sur la gestion des débiteurs à la réunion d'Arusha (Tanzanie), aux termes de laquelle le Secrétaire général doit obtenir :

- le pouvoir de suspendre les Sections qui n'ont pas versé leurs cotisations annuelles depuis *plus de 120 jours*.

61. La constitution énonce actuellement que seul le Comité exécutif a le pouvoir de suspendre les Sections pour non-paiement de cotisations et uniquement lorsque ces cotisations sont dues depuis plus de 12 mois.

RECOMMANDATION 23 :

Que le Comité exécutif convienne que le Groupe de travail revoie la politique en matière de débiteurs sous l'angle du changement de période et du pouvoir de suspension d'une Section.

13 Déclaration d'intérêt/capacité d'agir

62. Il est **noté** que, au cours de l'audit annuel, les auditeurs ont demandé à inspecter la Déclaration d'intérêt/capacité d'agir que remplissent les membres du Comité exécutif.

63. Il est **également noté** que, à ce jour, cinq membres seulement du Comité exécutif ont rempli leurs déclarations comme on le leur a demandé à la réunion d'Arusha, en Tanzanie.

RECOMMANDATION 24 :

Que le Comité exécutif demande à tous les membres qui n'ont pas encore rempli leurs déclarations de le faire avant de quitter le Swaziland.

14. Approbation du programme

64. Il est **noté** que le processus actuel d'approbation des programmes est long et fastidieux et pourrait donc contribuer à un désintérêt à l'égard des programmes.

65. Le Secrétariat a avancé une proposition visant à améliorer le processus d'approbation des programmes en permettant au Secrétaire général de jouir d'une latitude plus grande pour ce qui est d'entreprendre divers programmes, à savoir :

- a) que le Comité exécutif approuvera un budget *total* annuel à dépenser en programmes à sa réunion précédant immédiatement la conférence annuelle;
- b) que le Secrétariat fournira un *aperçu* des programmes *potentiels*, notamment les dates, les lieux et les thèmes éventuels;
- c) que le Secrétariat général a la responsabilité et le pouvoir discrétionnaire de choisir des programmes à condition que ceux-ci soient conformes aux buts et objectifs de l'Association tels qu'ils sont énoncés dans la constitution; le Comité exécutif doit modifier la liste proposée;
- d) que le Secrétaire général ait le pouvoir de mettre en place les programmes dont le budget total annuel tient compte, comme le recommande le Sous-comité de planification et après approbation du Comité exécutif;
- e) que le Secrétaire général peut, si nécessaire, présenter d'autres programmes (sans consultation préalable du Comité exécutif); ce pouvoir ne peut être exercé que lorsqu'une Section hôte (ou partenaire de

financement) ne peut ou ne veut mener un programme proposé dans les délais voulus ou dans les limites de l'exercice budgétaire suivant;

- f) que la somme de 50 000 £ soit portée au budget total des programmes qui peuvent être proposés au cours de l'exercice et puisse être dépensée en programmes au gré du Secrétaire général;
- g) que le secrétariat continue de fournir, à chaque réunion du Comité exécutif, un bref rapport sur l'avancement de tous les programmes.

66. Il est **également noté** que les changements ci-dessus permettront au Secrétaire général de jouir d'une plus grande latitude pour ce qui est de financer des programmes imprévus et urgents et permettra une prise de décisions rapide sans attendre une réunion du Comité exécutif.

RECOMMANDATION 25 :

Que le Comité exécutif convienne des changements ci-dessus aux procédures d'approbation des programmes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 15, pour reprendre à 10 h 45 le 10 mai 2010.

La réunion a repris à 11 heures le 10 mai 2010, de manière à assister à une conférence vidéo avec les auditeurs qui se trouvent à Londres, mais cela n'a pu se faire pour des raisons techniques.

Le Sous-comité clarifie ensuite le contenu du processus d'approbation des programmes et accepte la recommandation 25 indiquée ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signé **(Trésorier)**

Date

Respectueusement soumis,

M. Joe Preston, député
Président
Section canadienne de
l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
ACTIVITÉ	Rencontre semi-annuelle de l'EXCO
DESTINATION	Ezulwini, Lobamba, Swaziland
DATES	Du 8 au 13 mai 2010
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon Raynell Andreychuk
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	
TRANSPORT	\$1,247.90
HÉBERGEMENT	\$0.00
HOSPITALITÉ	\$0.00
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	\$270.57
CADEAUX OFFICIELS	\$0.00
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	\$0.00
TOTAL	\$1,518.47